

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CLINIQUE MEDICO-CHIRURGICALE MERVEILLE DE LA NAWA SOUBRE SARL » en abrégé « CMC.MN-SOUBRE »

Siège Soubré, Soubré, QUARTIER GABON, Lot 23,
Ilot 05

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/05/2023 , et enregistrés au CEPICI le 26/05/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CLINIQUE MEDICO-CHIRURGICALE MERVEILLE DE LA NAWA SOUBRE SARL » en abrégé « CMC.MN-SOUBRE »

Objet : PRESTATIONS MEDICALES(consultations médicales, hospitalisations, chirurgies, accouchements, explorations fonctionnelles, les activités obstétricales).

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Soubré, Soubré, QUARTIER GABON, Lot 23, Ilot 05

Dirigeant(s) M TCHOYOU ZINSOU BENOIT (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-03982 du 11/07/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°50757/GTCA/RC/2023 du 11/07/2023

